

Index AI : PRE01/010/2013
09 January 2013

Viêt-Nam. Il faut libérer les 13 militants incarcérés à tort et mettre fin à la répression des dissidents

La condamnation mercredi 9 janvier de 13 militants catholiques pacifiques au Viêt-Nam bafoue la justice et s'inscrit dans le cadre d'une répression croissante de la liberté d'expression par le gouvernement de ce pays, a déclaré Amnesty International.

Un tribunal de la province de Nghe An a condamné les 13 militants à des peines allant de trois à 13 ans d'emprisonnement pour « activités visant à renverser » le gouvernement. Une quatorzième personne a été condamnée à une peine avec sursis.

« Nous demandons aux autorités vietnamiennes de libérer ces militants immédiatement et sans condition », a déclaré Rupert Abbott, chargé des recherches sur le Viêt-Nam à Amnesty International.

« L'accusation de tentative de renversement du gouvernement est sans fondement, et ces personnes ont été incarcérées uniquement pour avoir exercé leur droit à la liberté d'expression. »

Les 12 hommes et deux femmes qui ont été jugés avaient été arrêtés au milieu de l'année 2011 parce qu'ils étaient soupçonnés d'entretenir des liens avec le parti politique Viet Tan, basé aux États-Unis. Le gouvernement vietnamien a qualifié de « terroriste » ce groupe qui milite pacifiquement en faveur d'une réforme politique.

Ces militants sont des étudiants, des blogueurs, des travailleurs sociaux et des sympathisants du prisonnier d'opinion Cu Huy Ha Vu, qui a été incarcéré en avril 2011 après avoir été accusé de « propagande contre l'État » pour avoir milité en faveur d'un système multipartite dans des articles en ligne.

« Le gouvernement vietnamien a accru tout au long de l'année dernière la répression à l'encontre des militants pacifiques et des personnes critiques à l'égard des autorités vietnamiennes », a déclaré Rupert Abbott.

« La condamnation de ces 14 militants est l'illustration d'une tendance préoccupante et suggère que la répression va se poursuivre en 2013. »